



la Houlotte

Mai 2023

bulletin d'information de la commune de Champillon

Edito : C'est la chienlit...

Le général de Gaulle, notre président de la République de l'époque, aurait prononcé en mai 1968, d'après le Premier ministre Georges Pompidou, répondant aux journalistes à la sortie d'un conseil des ministres : « La réforme, oui ; la chienlit, non ! »



Cette phrase redevient doublement d'actualité.

Tout d'abord parce que cela fait 60 ans que le Général s'est arrêté (le 23 avril 1963) à Champillon pour prononcer un discours sur l'économie en général et sur le champagne en particulier. Reçu à l'époque par Gérard Autréau, maire du village, ce fut beaucoup d'honneur pour les habitants que de recevoir leur Président à l'entrée du village, en venant de Dizy, devant une vallée de la Marne resplendissante.

Pour cette occasion, j'ai eu l'idée de rassembler un maximum de documents relatant ce passage (photos, articles de journaux, enregistrement et même reportage de la première chaîne de télévision). Vous pourrez les découvrir le 8 mai à la salle Henri Lagauche dès 11h30, après la cérémonie au monument aux morts. Ensuite nous exposerons ces documents en mairie, dans la salle du Conseil, durant tout le mois de mai.

Merci à Kirsten et Marie-Madeleine pour cette organisation, et surtout à Ginette Autréau pour la plus grande contribution à cette exposition.

Quand je disais doublement d'actualité, j'ai l'impression que nous sommes aujourd'hui dans la même situation de défiance entre la population et son Président qu'en 1969, 54 ans après le passage du général de Gaulle en Champagne. Le Général n'avait alors pas hésité, pour assoir de nouveau son autorité après la "chienlit" de 1968, à mettre son mandat en jeu à l'occasion d'un référendum sur la régionalisation, référendum qu'il avait perdu, 52,4 % des suffrages s'étant prononcés pour son départ, ce qu'il avait mis à exécution le soir même !

Alors, bis repetita ? Ou autre époque et donc autre solution ?

À l'heure où j'écris ce propos, je me pose bien des questions sur l'avenir de notre pays. Comment sortir de l'ornière dans laquelle nous nous sommes mis depuis quelques années ? Après les gilets jaunes et le Covid, voici venu le temps des casseroles... Qu'attendre pour la suite ?

Restons positifs et comptons sur la capacité de résilience des Français pour s'en sortir....

Je conclurai par deux citations de Charles de Gaulle : "La difficulté attire l'homme de caractère, car c'est en l'étreignant qu'il se réalise lui-même" et une autre beaucoup moins sérieuse : "Comment voulez-vous gouverner un pays où il existe 258 variétés de fromage ?"

Espérant vous voir nombreux lors des cérémonies du 8 mai à 11h, Bon joli mois de mai,

Votre maire, Jean-Marc BEGUIN

SOMMAIRE

PAGE 1 / Edito

PAGE 2 / Lundi 8 mai

Pâques par le Comité des Fêtes
Familles Rurales
L'après-midi jeux de société
Le marché
Rando-pétanque

PAGE 3 / Exposition "Le Général de Gaulle à Champillon"

Sortie "Faune forestière volante"
Micro-crèche "Les Diablotins"
Le Champagne recrute !
Déclaration de revenus

PAGE 4 / Oh ! Les beaux jours !

Tablette pour l'entrée en 6ème
Tourisme
Fermeture du secrétariat
Les impôts locaux
Panneau Pocket
L'agenda

INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie est ouvert du
lundi au vendredi de 10h00 à 12h00,
puis de 13h30 à 15h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguिन@champillon.com

Adjoints :

. jp.crepin@champillon.com

. c.mauduit@champillon.com

. mm.adam@champillon.com

. k.neubarth@champillon.com

Le site de la commune :

www.champillon.com

repréend toutes ces informations.

Lundi 8 mai

Le traditionnel Repas de la Commune est de retour cette année. Le maire et le conseil municipal ont invité les plus de 60 ans le lundi 8 mai 2023 à la salle Henri Lagauche pour un déjeuner, préparé par le traiteur Marc Morel.

La journée débutera par la **commémoration du 8 mai**. Rendez-vous à **10h45** sur le parking de la salle Henri Lagauche. La cérémonie au monument aux Morts sera suivie d'un vin d'honneur.

A **11h30**, aura lieu l'inauguration de l'exposition « **Le Général de Gaulle à Champillon** », à propos du passage du Général sur la commune en 1963. Après le 8 mai, cette exposition sera ensuite visible en mairie.

Le **Repas de la Commune** sera servi à **13h**, avec une animation musicale par Jumbo Jazz Band.



Pâques par le Comité des Fêtes

Une trentaine d'enfants ont participé cette année.

Au programme, un atelier peinture et la fameuse chasse aux œufs avec en récompense une magnifique poule en chocolat !

Familles rurales

Le cours d'Art floral

10 personnes ont participé au cours d'art floral du jeudi 20 avril.

Nous avons réalisé une composition aux tons oranges.

3 roses, 3 tulipes, 3 renoncules et plusieurs plantes ont été piquées dans un support en mousse.

Le tout en forme de boule pour un joli rendu.



Prochain cours d'art floral le jeudi 25 mai et le jeudi 22 juin.

Loto : Carton plein

Après une interruption de 3 ans, Familles Rurales a organisé son traditionnel loto. Près de 200 joueurs sont venus tenter leur chance à la salle Henri Lagauche.

Même si la chance n'a pas souri à tout le monde, c'est dans une ambiance conviviale et bon enfant que participants et organisateurs ont passé un bon après-midi. Merci aux habitants de Champillon qui se sont déplacés.



L'après-midi jeux de société

Nous vous donnons rendez-vous pour un nouveau moment ludique et convivial le **samedi 20 mai 2023**, de 14h à 17h salle Clair-Vigne (à côté de l'église).

Événement sur réservation en appelant le **06.99.17.03.69** ou par mail à **info@champillon.com**



Le marché

Le marché est de retour le **samedi 13 mai à partir de 9h**. Plus d'informations via Panneau Pocket.



Rando-pétanque

La Caisse des Ecoles d'Hautvillers vous propose une nouvelle animation le **samedi 13 mai après-midi**.

Une **randonnée** de 3 ou 5 km au sein du village d'Hautvillers. Inscription sur place, devant l'école d'Hautvillers, à partir de 15h. 5€ par adulte, gratuit pour les moins de 12 ans.

Et en parallèle un **tournoi de pétanque** au Pré Jaumé à partir de 14h, inscription au **06.36.97.05.25**. 10€ la doublette, limité à 24 doublettes.

Une buvette sera ouverte au Pré Jaumé.

Jeux ludiques et animations sont aussi prévus pour les enfants.

HAUTVILLERS
RANDO
PÉTANQUE

13 Mai 2023
à partir de 14h
ouvert à tous

Randonnée
Inscription sur place
5,0€ adulte
gratuit moins de 12 ans

Pétanque
Inscription Thomas 06.36.97.05.25
10€ la doublette
limitée à 24 doublettes

Buvette ouverte au Pré Jaumé
Jeux ludiques pour les enfants

Randonnée
Départ École d'Hautvillers
15h00 Inscription
15h30 Départ 3km et 5km

Tournoi de pétanque
Pré Jaumé
14h00 Début des parties

LA CAISSE DES ÉCOLES
D'HAUTVILLERS

Exposition "Le Général de Gaulle à Champillon"



Photo ci-dessus de G&D : au micro Henri Geoffroy (Représentant des vigneron), au second plan Christian Heidsieck (Représentant des négociants), le maire Gérard Autréau, et le Général de Gaulle.

La commune souhaite tout d'abord remercier les Champillonnois qui ont partagé leurs archives personnelles pour permettre la mise en place de l'exposition "Le Général de Gaulle à Champillon". Cet évènement sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir des documents officiels, des photos, des articles de presse, un enregistrement audio et un reportage vidéo, sur le passage de de Gaulle à Champillon, à l'occasion d'un voyage présidentiel en province.

L'inauguration de cette exposition aura lieu **le lundi 8 mai à 11h30** à la salle Henri Lagauche. **A partir du 21 mai**, elle sera **visible en mairie**, aux horaires d'ouverture: du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 13h30 à 15h.

Sortie "Faune forestière volante"

Dans le cadre du programme de sorties multi partenariales Forêt d'Exception® 2023, une sortie « Faune forestière volante » en forêt domaniale d'Hautvillers

est prévue. Durant 2h en forêt, de l'observation et de l'écoute de l'avifaune seront couplées d'une présentation des traits de vie des chiroptères !

Rendez-vous le **vendredi 5 mai 2023 à 8h** à l'entrée de la route forestière, coordonnées GPS : (49.1029967, 3.9346031).

Micro-crèche "Les Diablotins"

Des places sont disponibles pour septembre 2023 à la micro-crèche "Les Diablotins" située rue Henri Martin à Champillon.

Renseignements au : **06.82.99.92.89**.

Déclaration de revenus

Comme chaque année, la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) met en oeuvre un dispositif d'accueil permettant d'accompagner ses usagers.

D'abord par le site **impots.gouv.fr** qui permet de trouver une réponse aux questions les plus courantes, de réaliser des simulations fiscales et de gérer le prélèvement à la source. Il est aussi possible, depuis l'espace particulier, de poser une question à tout moment via la messagerie sécurisée, ou prendre un rendez-vous physique ou téléphonique avec un service de la DGFiP.

La DGFiP met de plus en oeuvre un dispositif d'**assistance téléphonique** largement accessible : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 en composant le **0 809 401 401** (service gratuit + prix de l'appel).

L'accueil aux guichets des Finances publiques reste pleinement assuré pour les démarches nécessitant une prise en charge approfondie.

Ainsi, l'**antenne d'Épernay du Service des Impôts** des particuliers de Châlons-en-Champagne, est ouverte au public en **accueil libre ou sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8h30 à 12h**.

Elle reçoit également des usagers, **sur rendez-vous exclusivement, le mardi après-midi de 13h à 16h et le mercredi matin de 9h à 12h**. Les prises de rendez-vous sont possibles depuis l'espace particulier sur **impots.gouv.fr**.

Enfin, les usagers des communes de la Communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne pourront bénéficier de l'appui d'un agent des Finances publiques dans les locaux du **Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)** de la Grande Vallée de la Marne, Place Salvador Allende (sous les coursives) à Aÿ-Champagne, **les mercredis 3 et 17 mai 2023 de 9h à 12h**.

Pour bénéficier de cet accompagnement, un rendez-vous est à prendre en contactant le CIAS de la Grande Vallée de la Marne au **03.26.56.92.51** ou en adressant un message à l'adresse suivante : **secretariat@cias-gvm.fr**.

Les inscriptions se font via le lien suivant : **<https://www.billetweb.fr/faune-forestiere-volante>**

Pour plus d'informations, contactez les animateurs de la sortie : M. Zabinski: **06.17.66.19.68** ou M. Bay-Nouailhat : **06.25.41.56.88**

Le Champagne recrute !

Le **3 mai, de 13h30 à 16h30 au Palais des Fêtes d'Épernay**, la Maison de l'Emploi et des Métiers d'Épernay, en partenariat avec l'Agence Pôle Emploi d'Épernay et la Mission Locale des Pays d'Épernay Brie et Champagne et soutenue par la Région Grand Est, organise **une rencontre consacrée à l'emploi dans les exploitations viticoles et maisons de champagne**, afin de répondre aux problématiques de recrutement partagées par la filière.

Les vigneron et négoce de Champagne rencontrent des difficultés pour recruter et garder leurs équipes. Afin de proposer une solution à ces besoins communs et exprimés, la Maison de l'Emploi et des Métiers d'Épernay et ses partenaires l'Agence Pôle Emploi d'Épernay et la Mission Locale des Pays d'Épernay Brie et Champagne ont convié les entreprises à venir à la rencontre des publics.

Les **offres d'emploi seront communiquées aux candidats**, qui pourront échanger directement avec les recruteurs présents, à la recherche de tous types de poste : CDI, CDD, contrats d'alternance/apprentissage et stages.

Renseignements au **03.26.54.85.85**.

Oh ! Les beaux jours !

Nous vous rappelons que **les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants**, tels que tondeuse à gazon, débroussaileuse, tronçonneuse, taille-haie, souffleur de feuilles, bétonnière, perceuse etc. **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants** :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Tablette pour l'entrée en 6ème

A chaque fin d'année scolaire, la commune offre aux Champillonnais qui passent en 6ème à la rentrée prochaine au collège Côte Legris, une tablette.



Pour une meilleure organisation, il est demandé que ces jeunes se fassent connaître en mairie.

Merci donc à chaque futur collégien de se faire connaître au secrétariat de mairie au plus tard le vendredi 9 juin 2023.

La remise des tablettes aura lieu pendant la cérémonie de la Fête Nationale, prévue le 13 juillet au soir.

Tourisme

En collaboration avec l'office de Tourisme intercommunal d'Hautvillers, la mairie a installé deux nouveaux panneaux d'informations touristiques. L'un devant la salle Henri Lagauche place Pol Baudet et l'autre à côté du pressoir place Pierre Cheval.

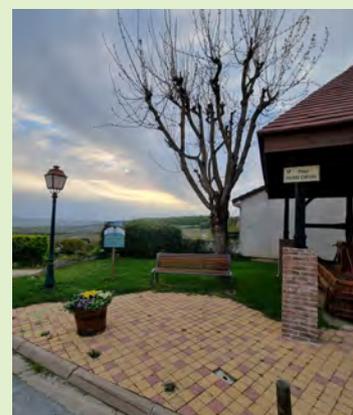
Les QR Codes présents sur les panneaux permettent de découvrir des lieux et rendez-vous proposés par l'Office de Tourisme.



Fermeture du secrétariat



Le secrétariat de mairie sera fermé **du lundi 8 mai au vendredi 19 mai inclus**. Réouverture au public le lundi 21 mai à 10h00.



Les impôts locaux

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les impôts directs locaux.

Ainsi les taux d'imposition en 2023 à chacune des taxes directes locales sont restés inchangés :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 43,08%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 18,83%
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS) : 17,39%



Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV).

Cette taxe est due par les propriétaires qui possèdent un logement vacant à usage d'habitation depuis plus de deux ans consécutifs au 1er janvier de l'année d'imposition.

Les logements habités plus de 90 jours consécutifs dans l'année, subissant une vacance involontaire (le propriétaire cherche un locataire ou un acquéreur), nécessitant des travaux importants pour être habitable (plus de 25 % de la valeur du logement) et les résidences secondaires meublées soumises à la taxe d'habitation ne sont pas concernés par la THLV.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'augmenter le taux de la taxe d'aménagement. Elle avait été instaurée en 2011 sur Champillon, au taux de 1,5 %. Depuis, ce taux n'avait jamais été modifié.

L'assemblée a décidé de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 3% sur le territoire de la commune.

Ce taux est applicable à partir de 2024.

Panneau Pocket



Afin d'être rapidement au courant de tout événement sur Champillon, nous vous invitons à télécharger Panneau Pocket sur vos smartphones, via votre magasin d'applications (Appstore ou Googleplay ou Playstore etc.).

Après avoir tapé le nom de la commune dans "Recherche", mettez-nous en favoris en cliquant sur le coeur orange ! Vous pouvez aussi ajouter la CC de la Grande Vallée de la Marne, et la Gendarmerie COB d'Aÿ.

L'agenda



- Lundi 8 mai : Commémoration du 8 mai, rendez-vous à 10h45 sur le parking de la salle des fêtes. Inauguration de l'exposition sur le passage de Charles de Gaulle à Champillon à 11h30, salle Henri Lagauche. Et Repas de la Commune à 13h, salle Henri Lagauche.
- Jeudi 11 mai : Assemblée générale du Comité des Fêtes de Champillon, à 19h en mairie.
- Samedi 13 mai : Marché alimentaire sur le parking de la salle des fêtes, à partir de 9h.
- Samedi 20 mai : Après-midi "jeux de société", de 14h à 17h salle Clair-Vigne, réservation au **06.99.17.03.69**.